



Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu
1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
inspecteur@sasr.ca

www.sasr.ca

APPEL DE CANDIDATURES

Poste (s) vacant (s) au sein du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

Nous demandons aux citoyens qui seraient intéressés à faire partie du CCU, de motiver l'intérêt démontré dans une lettre adressée à la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu au plus tard le 25 janvier 2012, 15h00, par la poste :

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1, Saint-Antoine-sur-Richelieu, J0L 1R0

ou par courriel :

inspecteur@sasr.ca .

Sommairement, le comité est composé de 7 membres, soit cinq (5) citoyens et un (1) Conseiller municipal, lesquels ont le droit de vote pour les recommandations. Le directeur des services d'urbanisme agit comme secrétaire du CCU et n'a pas le droit de vote.

Les objectifs et le rôle du CCU sont principalement d'assister le Conseil municipal dans les dossiers relatifs à l'aménagement et l'urbanisme qui doivent être soumis au préalable à l'étude du CCU.

Le CCU assure un rôle à caractère consultatif et non décisionnel pour l'approbation d'une dérogation mineure, d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) ou d'un projet particulier d'urbanisme (PPCMOI).

La durée du mandat des membres du CCU est de trois ans et peut être renouvelé une fois.

Généralement, il y a une dizaine de réunions annuellement, lesquelles réunions sont tenues en soirée le dernier mardi du mois. Une allocation de présence mensuelle est remise aux citoyens membres du CCU.

Une documentation complète est remise aux membres soit : la réglementation d'urbanisme municipale, le schéma d'aménagement régional, des publications sur le rôle des membres du CCU et autres documents relatifs à l'aménagement et l'urbanisme.

Les séances apportent des échanges intéressants et stimulants entre les membres provenant de différentes couches sociales et professionnelles.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal en bâtiment, environnement et urbanisme, par téléphone au 450-787-3497 ou par courriel : inspecteur@sasr.ca

